



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 082 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec a manifesté l'intention de s'inspirer du rapport L'Heureux-Dubé pour revoir la rémunération des députés;

CONSIDÉRANT QUE ce rapport recommandait d'augmenter le salaire annuel des députés de 118 686 \$ à 136 686 \$, celui des ministres de 154 326 \$ à 217 616 \$ et celui du premier ministre de 196 808 \$ à 272 020 \$;

CONSIDÉRANT QUE ces augmentations feraient bondir le salaire annuel des élus de l'Assemblée nationale de 14 à 41 % par rapport à son niveau actuel;

CONSIDÉRANT QUE cette proposition survient en pleine période de contrôle des dépenses publiques, et qu'en conséquence le gouvernement du Québec fait face à de difficiles choix budgétaires;

CONSIDÉRANT QUE ce faisant, il est demandé aux employés de la fonction publique et aux employés municipaux, mais également à l'ensemble des Québécois, d'importants efforts en vue du retour à l'équilibre budgétaire;

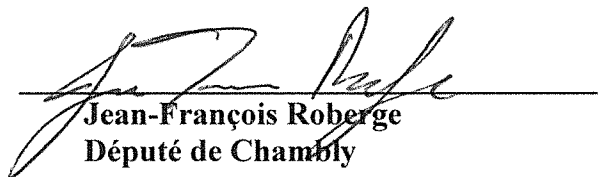
CONSIDÉRANT QU'en conséquence, l'ensemble des députés de l'Assemblée nationale du Québec ont, en leur qualité de législateur, l'obligation de prêcher par l'exemple;

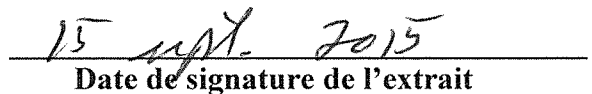
CONSIDÉRANT QUE de surcroît, une initiative visant à augmenter le salaire des élus dans le contexte actuel contribuerait à nourrir le cynisme de la population envers la classe politique;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'empêcher toute augmentation de la rémunération des députés de l'Assemblée nationale du Québec, et ce, jusqu'à l'atteinte du déficit zéro.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Jean-François Roberge
Député de Chambly


Date de signature de l'extrait